Envoyé en préfecture le 22/12/2023
Reçu en préfecture le 22/12/2023
Publié le
ID : 075-267500049-20231221-CA_2023_12_42D-DE

CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 décembre 2023

N° 42

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Marchés et accords-cadres attribués par la Commission d'appel d'offres et modifications relatives à ces marchés.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1414-2 et L2122-22 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles et, notamment, ses articles R. 123-39 et suivants ;

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu la délibération du 28 septembre 2020 ;

Vu la communication de la Directrice générale ;

Délibère

Acte est donné à Madame la Directrice Générale de la présente communication.

La Directrice Générale

Jeanne SEBAN

La Présidente
du Conseil d'Administration

Léa FILOCHE